



"La créativité c'est inventer, expérimenter, grandir, prendre des risques, briser les règles, faire des erreurs et s'amuser." *Mary Lou Cook*

Familles Rurales de Séné AFCS - Accueil de loisirs Ty'Mouss

Tarifs

TY MOUSS ALSH ETE 2023

TRANCHE	Quotients Familiaux	JOURNEE	MATIN OU AM AVEC REPAS*	GARDERIE MATIN ET/OU SOIR	FORFAIT SEMAINE 5 JOURS (Vacances)
A	- 600	10 €	9 €	0.50€	46,40€
B	De 601 à 790	11,50 €	9 €	0.50€	53,30€
C	De 791 à 1020	14,15 €	11,65 €	0.55€	65,45€
D	De 1021 à 1210	15,30 €	12,55 €	0.65€	70,80€
E	De 1211 à 1440	17,40 €	14,65 €	0.65€	80,55€
F	De 1441 à 1610	19,35 €	16,55 €	0.65 €	89,40€
G	De 1611 à +	19,95 €	17,35 €	0.65 €	92,15€
EXTER.		23,65 €	20,40 €	0.65€	108,10€

Repas
Pour les enfants qui ne déjeuneront pas à Ty Mouss, une réduction du prix du repas sera appliquée au tarif ci-dessus, soit 3,30€
En cas de dépassement d'horaire, après 18H30, une facturation majorée correspondant au coût de revient d'un salarié pour l'association, à savoir 13€, sera établie.

Accueil du midi (avant ou après)
En cas de dépassement d'horaire, une facturation de journée ou demi-journée avec repas, comme indiqué sur le règlement intérieur, sera établie.

Adhésion L'adhésion est valable du 1 septembre 2022 au 31 août 2023

TY MOUSS SEJOUR - NUITEES ETE 2023

TRANCHE	Quotients Familiaux	25-29 JUILLET 2022
Colos app*	- 1200	50,00 €
A	- 600	160,00 €
B	De 601 à 790	165,00 €
C	De 791 à 1020	170,00 €
D	De 1021 à 1210	175,00 €
E	De 1211 à 1440	180,00 €
F	De 1441 à 1610	185,00 €
G	De 1611 à +	190,00 €
EXTER.	-	195,00 €

COLOS APPRENANTES

Le dispositif « colos apprenantes » a vocation à permettre aux enfants et aux jeunes scolarisés de 3 à 17 ans d'accéder à des séjours de vacances labellisés d'au moins 5 jours (4 nuits). Afin de favoriser ce départ en séjour, une aide est accordée pour des familles et enfants ciblés. Vous trouverez ci-dessous les critères retenus :

- Les enfants issus de familles au QF inférieur à 1200
- Les enfants en situation de handicap,
- Les enfants placés auprès de l'Aide sociale à l'enfance.
- Les enfants vivant en Zone de revitalisation Rurale
- Les enfants vivant en quartier prioritaire de la ville

SI VOUS ETES ELIGIBLES IL FAUDRA NOUS FAIRE PARVENIR LE DOCUMENT QUI ATTESTE VOTRE SITUATION OU NOUS LA SIGNALER EN CAS DE QF AINSI ON POURRA VERIFIER

Repas

Pour les enfants qui ne déjeuneront pas à Ty Mouss dans la demi-journée, une réduction du prix du repas sera appliquée au tarif ci-dessus, soit 3,30€.

Accueil du soir

En cas de dépassement d'horaire, après 18H30, une facturation majorée correspondant au coût de revient d'un salarié pour l'association, à savoir 13€, sera établie.

Accueil du midi (avant ou après)

En cas de dépassement d'horaire (VOIR Mode Emploi et Règl Int.), une facturation de journée ou demi-journée avec repas, comme indiqué sur le règlement intérieur, sera établie.

Adhésion

Le coût de la cotisation relative à l'adhésion à l'association s'élève à 30 € pour l'année scolaire indépendamment du début.